CONTRACTUALISATION

Les mesures agroenvironnementales (MAET) en 2012 :

Un projet a été déposé (passage en commission régionale fin février) afin que vous puissiez bénéficier encore en 2012 des mesures suivantes :

- ⇒ **Limitation de la fertilisation minérale et organique sur prairies**
- ⇒ **Absence de fertilisation minérale et organique sur prairies**
- ⇒ **Création et entretien d'un couvert herbacé (remplacement d'une culture par de l'herbe)**
- ⇒ **Création et entretien d'un couvert herbacé avec absence de fertilisation**

S'il est accepté, nous organiserons comme les années précédentes des réunions d'information dans vos communes.

Nouveau

Vous aurez également la possibilité de souscrire une MAET pour l'entretien des Zones humides.

Rendez vous à ne pas manquer :

La prochaine journées des « Ateliers du Cône » est prévue fin mars. Au programme démonstration d'outils de travail du sol

Renseignements :

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur
1, Place de l'Hôtel de Ville - 12800 Naucelle
Hélène POUGET
Tèl : 05 65 71 10 97
Télécopie : 05 65 71 10 98
Email : helene.pouget.crv2@orange.fr
Site internet : *http://riviere-viaur.com*

Avec la participation financière de :

Avec la participation des communes du bassin versant du Viaur

La Lettre du PAT Amont du Cône

N°4 – Janvier 2012

UN PLAN D'ACTIONS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Le programme d'actions mis en place sur votre territoire depuis un an et demi demande une implication importante de votre part mais aussi des différents intervenants techniques et financiers. Vous êtes plus de 60% a avoir participé à au moins une action collective ou individuelle. Cette lettre vous présente les opérations réalisées en 2011 et les premiers résultats des analyses...

Les actions réalisées en 2011 :

- ♦ **Les mesures agroenvironnementales :** 163 hectares (12 contrats) ont été contractualisés dans des MAET visant à limiter/supprimer la fertilisation ou lutter contre l'érosion (sur les 1740ha de SAU du bassin versant)

- ♦ **Les diagnostics érosion** : chez 9 agriculteurs ces diagnostics ont permis d'identifier les parcelles à risques et de définir les moyens de lutte contre l'érosion

- ♦ En parallèle à la problématique érosion **des essais sont menés sur différents itinéraires d'implantation de céréales**. Le suivi de ces essais (comptage, pesée…) sera fait jusqu'à la récolte et des rencontres coin de champs organisées afin de suivre l'évolution des cultures

- ♦ **Des plans de gestion de haies** ont été réalisés sur 2 exploitations

- ♦ **26 suivis agronomiques** ont débuté à l'automne 2011

- ♦ Des travaux de **plantation de haies** (5 planteurs pour 1035 ml de haies) et de **mise en défens de berges avec installation de points d'abreuvements** (5 agriculteurs) ont été réalisés.

- ♦ 2 journées des **« Ateliers du Cône »** ; des **analyses de fumiers** (voir référentiel ci-après) ; **le suivi du PAT** (voir premiers résultats pages suivantes)

SMBVV – 1, Place de l'Hôtel de Ville 12800 Naucelle
Tél : 05 65 71 10 97 / Fax : 05 65 71 10 98 / Email : helene.pouget.crv2@orange.fr

Le suivi du colmatage des cours d'eau

L'ensablement du lit des cours d'eau est suivi au travers du cycle biologique de la truite (car c'est une espèce exigeante tout au long de sa vie , elle est ainsi un bon indicateur de la qualité globale des cours d'eau) sur plusieurs cours d'eau du bassin versant.

Ce suivi est expérimental, réalisé en partenariat avec la Fédération de pêche de l'Aveyron, il demande beaucoup d'investissements en personnel pour effectuer les manipulations. Il est également très dépendant des conditions du territoire (risques de crues , pollutions accidentelles…)

Des bâtonnets en pin (voir photo ci-contre) sont enfoncés dans le cours d'eau pour mesurer l'oxygénation. Ils sont repérés par des fils de couleur qu'il faut **laisser en place. Des incubateurs avec des œufs de truites ont également été implantés dans le cours d'eau et leur développement sera suivi.**

Le suivi de la qualité des eaux

- Eaux souterraines : Analyse de 3 puits (4 prélèvements par an par puits)
- Eaux superficielles : Aanalyse des eaux du Bertrand à La Selve et du Cône en 2 points (10 prélèvements par an par point de suivi), un point de suivi est également présent à St Cirq

Les résultats pour les teneurs en nitrates sur **les eaux de puits** sont très variables d'un puits à l'autre ce qui peut s'expliquer par des pratiques et des bassins d'alimentations différents.

De même, sur certains puits une contamination bactériologique par des germes d'origine fécale a été mesurée. Ceci pourrait provenir d'écoulements chargées (manque d'étanchéité, matériaux dégradé…).

Teneurs en nitrates des puits sur le bassin versant amont du Cône

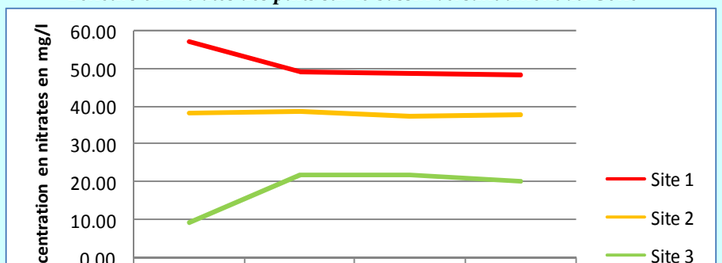

	29 mars	14 juin	21 septembre	6 décembre
Site 1	57.00	49.20	48.80	48.40
Site 2	38.20	38.70	37.30	37.70
Site 3	9.1	22	21.8	20.3

Pour le suivi **des eaux superficielles** voici les résultats pour 2011 *(données non disponible sur la station Cône en amont de La Selve)*:

Cours d'eau	Le Cône		Le Bertrand
Station	Prunet	Saint Cirq	La Selve
Qualité globale			
Nitrates			
Particules en suspension			
Matières Phosphorées			

Analyse qualité Seq eau :

bonne ; **médiocre** ; **mauvaise**

Synthèse des résultats d'analyses de fumiers 2010/2011

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AVEYRON

Rédaction : mission agronomie de la chambre d'agriculture / Benoit Delmas

Analyses de fumiers réalisées par Aveyron labo, prélevés dans les épandeurs suites aux journées organisées dans le cadre d'Agri Viaur :

Type	MATIERE SECHE %	AZOTE TOTAL kg/ tonne de produit brut	AZOTE ammoniacal kg/tonne de produit brut	Phosphore P2O5 kg/tonne de produit brut	Potassium K2O kg/tonne de produit brut
FUMIER OVIN FRAIS	29	11,1	2,6	3,8	15,1
FUMIER OVIN 15 jours +activateur	30,4	8,8	2,1	4,6	18,4
FUMIER OVIN 3 SEMAINES + activateur	28,1	11,8	2,8	4,2	16,3
FUMIER OVIN 3 MOIS un retournement	34,4	10,0	2,6	6,4	27,9
FUMIER OVIN EVOLUE 6 mois	28	8,2	4,0	4,1	20,3
FUMIER OVIN	23,4	10,1	ND	5,1	17,4
Moyenne Fumier Ovin		**10,0**	**2,8**	**4,7**	**19,2**
COMPOST OVIN 3 mois	66,9	12,6	ND	9,8	39,3
COMPOST OVIN 4 mois	27,9	7,5	ND	7,2	29,6
COMPOST OVIN 7 mois	31,8	6,7	ND	5,4	22,8
COMPOST OVIN 2 retournement	29,7	6,9	0,5	5,6	11,3
Moyenne Compost Ovin		**8,4**	**ND**	**7**	**25,7**
FUMIER CAPRIN FRAIS	46,4	10,2	ND	7,4	35,1
FUMIER CAPRIN 3 MOIS	40	9,3	1,2	6,7	22,7
FUMIER CAPRIN 6 MOIS	27,9	8,4	2,0	6,0	14,8
FUMIER CAPRIN 9 MOIS	21,9	5,6	1,0	4,3	11,6
Moyenne Fumier Caprin		**8,4**	**1,4**	**6,1**	**21,0**
FUMIER BL 1 mois	22,3	7,6	2,0	4,5	10,8
FUMIER BV 6 MOIS	18	5,2	0,8	1,9	9,6
FUMIER BL	23,5	7,1	ND	3,7	8,5
Moyenne Fumier Bovin		**6,6**	**1,4**	**3,4**	**9,6**

Valeurs Phosphore et Potassium

En ovin et caprin, les valeurs en Phosphore P2O5 sont normales : entre 3,8 et 7,4.
Par contre, les concentrations en Potassium K2O sont particulièrement élevées, bien au delà des valeurs bibliographiques. D'ailleurs, on peut faire cette remarque pour tous les fumiers analysés.
Cela confirme bien que l'on n'a pas besoin d'apporter d'engrais complet lorsque l'on peut épandre régulièrement ce type de fumier.

Pour ces 2 éléments, les analyses montrent aussi que ce sont les composts les plus riches. D'ailleurs, leur utilisation est intéressante car on peut apporter la dose nécessaire avec des quantités plus faibles.

Valeurs azote des fumiers

Pour les fumiers ovins, les concentrations en azote total sont assez élevées, légèrement supérieures aux valeurs théoriques. On se situe entre 8,2 et 11,1 de kg d'azote par tonne de produit brut.
Si on mesure l'azote ammoniacal c'est à dire l'azote efficace et disponible pour la plante. On observe plus de variation : entre 2,1 et 4 kg par tonne de produit brut. Cela peut s'expliquer par la proportion paille/déjection qui peut être différente entre fumier. En moyenne, l'azote ammoniacal représente 30% de l'azote total.

Les valeurs mesurées en azote total pour les composts ovins sont semblables aux fumiers. En théorie, on devrait avoir des valeurs supérieures. Les teneurs en azote ammoniacal sont toujours assez faible et c'est normal. Lors du processus du compostage, c'est cette fraction de l'azote qui disparaît.
L'effet azote direct d'un compost l'année de l'épandage est peu important (environ 10% de l'azote total). Il faut des épandages réguliers de 10 à 15 T/ha tous les ans pour constater un cumul d'arrières – effets et bénéficies d'un apport d'azote significatif.

Pour les 4 fumiers caprins, comme pour le compost, on observe une baisse de la valeur azote liée au vieillissement du fumier. Plus il est vieux et moins il est riche. Cela s'explique par la teneur en matière sèche qui diminue avec le temps de stockage et par la perte par lessivage.
Selon ces analyses, la partie ammoniacale représente entre 15 et 25% de l'azote total.
Les fumiers bovin affichent aussi des valeurs assez élevées. Généralement, pour l'azote total, on utilise une valeur référence de 5 kg d'azote par tonne de produit brut.